Pôle supérieur d'enseignement artistique pluridisciplinaire
Créé par la Collectivité Territoriale de Martinique.

Campus Caraïbéen des Arts
Direction du CCA
Direction des Finances et des Moyens généraux

**MARCHÉ PUBLIC**
MARCHÉ DE SERVICES

# Consultant en assurance

## Règlement de la consultation (RC)

| | |
|---|---|
| Consultation n° | 2024CONSULTAP01 |
| Date limite de remise des candidatures | **06 / 03 / 2024 à 10 heures** |
| Procédure de passation | Procédure adaptée ouverte<br>(Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique) |

# 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

**Campus Caraïbéen des Arts**
Direction du CCA - Direction des Finances et des Moyens généraux
Représentant : Nadia ACCUS-ADAINE, Présidente du Conseil d'administration
Adresse : Campus Caraïbéen des Arts (CCA)
Rue des Artistes Ermitage
97200 Fort de France
Téléphone : 05 96 60 65 29
Courriel : mp@cca-martinique.com
Site internet : https://cca-martinique.com/

La Direction des finances et des moyens généraux a la charge de ce dossier.

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Consultant en assurance**

*Dans le cadre de la passation de ses nouveaux marchés d'assurances, le CCA souhaite recourir aux services d'un consultant en assurance afin de l'assister dans sa démarche via une consultation passée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L 2123-1 du code de la commande publique.*

| Code CPV | Libellé CPV |
|---|---|
| 66519310-7 | Services de conseil en assurances |

- **Caractéristiques principales du contrat :**

| | |
|---|---|
| Objet du contrat | Consultant en assurance |
| Acheteur | Campus Caraïbéen des Arts |
| Type de contrat | Marché ordinaire de services |
| Structure | Lot unique |
| Lieu d'exécution | Au siège du Campus Caraïbéen des Arts |
| Délai | 4 mois |
| Développement durable | Clause environnementale |
| Pénalités de retard | P = V x R / 1000 |
| Variation des prix | Fermes |
| Nature des prix | Prix forfaitaires |

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

- **Déroulé et planning <u>indicatif</u> de la consultation :**

| | |
|---|---|
| Publication de la consultation | février 2024 |
| Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat | mars 2024 |
| Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs | mars 2024 |
| Analyse des offres, négociation, demandes de précisions éventuelles | mars 2024 |
| Classement des offres et attribution du contrat | mars 2024 |
| Information des candidats non retenus | mars 2024 |
| Signature et notification du contrat | mars 2024 |
| Démarrage des prestations | mars 2024 |

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : .

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- RC
- CCP
- Cadre de réponse

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-securises.fr/.

## 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

| Document | Descriptif |
|---|---|
| **Situation juridique** | |
| Déclaration du candidat (DC2) | *Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)* |
| Lettre de candidature (DC1) | *Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)* |
| **Capacité économique et financière** | |
| **Capacité technique et professionnelle** | |

**Présentation des documents :** le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

| Document | Descriptif |
|---|---|
| Cadre de réponse | *Cadre de réponse méthodologique et / ou technique* |
| CCP | *Cahier des clauses particulières* |
| Tarifs ou catalogue | *Tarifs ou catalogue(s) tarifaire(s) du candidat avec la totalité des prix unitaires et indiquant le montant du rabais sur les produits y figurant* |

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr/.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

**CAMPUS CARAIBEEN DES ARTS**
Direction des Finances et des Moyens généraux
**« COPIE DE SAUVEGARDE »**
**NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER**
Consultation n° : 2024CONSULTAP01
Rue des artistes, Ermitage 97200 FORT DE FRANCE
**Nom du candidat :**

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

# 4. JUGEMENT DES PROPOSITIONS

- **Critères de sélection des candidats :**

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

| Critère |
|---|
| - Situation ou capacité financière de l'entreprise<br>- Expérience de l'entreprise pour le même type de prestations |

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

| Critère et pondération | Descriptif |
|---|---|
| 1. Valeur technique (60 %) | La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique |
| - Méthodologie proposée (40 pts) | Présentation de la société, présentation des intervenants, détails d'exécution des prestations, mesures prises pour la confidentialité et la protection des données personnelles, moyens de communication prévus |
| - Délai d'exécution (30 pts) | Présentation du planning d'exécution des prestations, calendrier, modalités prévus pour le respect du calendrier |
| - Expérience et références (30 pts) | Présentation de prestations similaires, identification des compétences, qualité d'exécution |
| 2. Prix HT (40 %) | Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT |

*Modalités de calcul des notes :*
Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération**.
Les critères sont notés : **Sur 10**, la note pondérée est obtenue par multiplication du pourcentage de pondération.
La note totale est notée : **Sur 10**.

Les calculs utilisés pour la notation des critères sont les suivants :

- Critère n°1 - Valeur technique : Nt = (10 x total des points de l'offre) / 100
- Critère n°2 - Prix des prestations : Np = (Prix de l'offre la plus basse x 100) / (10 x valeur de l'offre examinée)

La note finale (N) attribuée à chaque candidat sera calculée de la façon suivante :

**N = (Nt x 0,60) + (Np x 0,40)**

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction de la note finale obtenue. En cas d'égalité, le candidat le mieux placé sur le critère majoritaire sera attributaire du marché.

Chacun des critères sera noté comme ci-dessous :

- 9 – 10 : Réponse très pertinente
- 7 – 8 : Réponse pertinente
- 5 – 6 : Réponse suffisante
- 1 – 4 : Réponse non adaptée

Si l'offre du soumissionnaire laisse apparaître une absence de documents, des renseignements obligatoires non traités ou une réponse non conforme au marché, la note du critère sera de 0.

| **Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :** | |
|---|---|
| Offre hors délai | Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation. |
| Offre anormalement basse | Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. |

| Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants : | |
|---|---|
| Offre inappropriée | L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur. |
| Offre irrégulière | L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur. |
| Offre inacceptable | Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation. |

- **Négociations :**

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat ni les critères de sélection.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation. L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec un ou plusieurs candidats. Le cas échéant, tout changement apporté par la négociation sera consigné par les candidats à leur offre initiale

- **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

| Document | Descriptif |
|---|---|
| Certificat de régularité fiscale | Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales |
| Certificat de régularité sociale | Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise |
| Extrait KBIS | Extrait K, extrait KBIS, extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion |

# 5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des plis leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur **https://www.marches-securises.fr/**.

La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;

- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;

- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif - Martinique
12 rue du Citronnier
Plateau Fofo - CS 17103
Schoelcher Cedex
97271 Schoelcher Cedex
Téléphone : 05 96 71 66 67
Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr
Télécopie : 05 96 63 10 08
Site internet : http://martinique.tribunal-administratif.fr/

**Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :**

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021

Pôle supérieur d'enseignement artistique pluridisciplinaire
Créé par la Collectivité Territoriale de Martinique.

Campus Caraïbéen des Arts
Direction du CCA
Direction des Finances et des Moyens généraux

**MARCHÉ PUBLIC**
MARCHÉ DE SERVICES

# Consultant en assurance

## CADRE DE RÉPONSE

Consultation n°2024CONSULTAP01

## Critères d'attribution

Le candidat doit pour chaque critère renseigner toutes les informations utiles à l'acheteur permettant d'apprécier la qualité de l'offre au regard des critères d'attribution dans le respect du cahier des charges.

| Critère | Complément |
|---|---|
| **1**. **Valeur technique** (60 %) | La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique |
| *Réponse à détailler par sous-critère :* | |
| - **Méthodologie proposée** (40 pts) | Présentation de la société, présentation des intervenants, détails d'exécution des prestations, mesures prises pour la confidentialité et la protection des données personnelles, moyens de communication prévus |
| *Réponse du candidat :* | |
| - **Délai d'exécution** (30 pts) | Présentation du planning d'exécution des prestations, calendrier, modalités prévus pour le respect du calendrier |
| *Réponse du candidat :* | |
| - **Expérience et références** (30 pts) | Présentation de prestations similaires, identification des compétences, qualité d'exécution |
| *Réponse du candidat :* | |
| **2**. **Prix HT** (40 %) | Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT |
| *A compléter dans les documents financiers* | |